



## Rappel: participez à la nouvelle enquête du Club sur les aménagements de transition !

Le Club souhaite poursuivre son action aux côtés des collectivités locales en étudiant la dynamique des aménagements de transition. **Il a ainsi confié au groupement d'experts Solcy-Le Villain-Marrec une nouvelle enquête sur le suivi qualitatif de la dynamique des aménagements cyclables et piétons de transition.**

Cette enquête a pour objectif d'**identifier les éventuelles difficultés rencontrées par les collectivités et d'évaluer les effets durables de ces aménagements sur les politiques cyclables et la pratique du vélo dans les territoires français.**

**Nous invitons toutes les collectivités à y participer, quel que soit leur degré d'engagement dans cette dynamique, en cliquant juste ici !** Le questionnaire nécessite 5 à 10 minutes pour répondre. **Pour cette première phase d'enquête, vous avez jusqu'au 30 juin pour répondre!**

Ce premier questionnaire sera suivi de deux autres vagues d'enquête, l'une avant la rentrée de septembre, l'autre à l'automne. Elles permettront de suivre l'évolution des aménagements de transition sur cette période. Les résultats vous seront transmis à chaque publication.

Merci de votre contribution !

## Actualisation et recensement des services vélo actifs

**Le Club des villes et territoires cyclables s'associe à une étude pilotée par l'ADEME et réalisée par Inddigo pour actualiser et recenser les données des services vélos en France actifs en 2019 et 2020.**

Cette étude couvre tous les services publics permettant de développer l'usage du vélo : VLS (vélo libre-service) en station fixe ou en free floating, VLD (vélo location longue durée), stationnement sécurisé, vélo-école, aide à l'achat, atelier d'auto-réparation, service aux entreprises.

Pour **visualiser** et **renseigner** le recensement cartographique de ces services, cliquer sur les liens actifs.

L'objet de l'étude est également de qualifier chacun des services via une enquête destinée aux collectivités gestionnaires de services vélos. Elle vise entre autres à déterminer la nature de l'offre de service vélo offert aux usagers, ses conditions d'exploitation, de financement et les modèles de montages.

**A cet effet, nous remercions le service concerné de votre collectivité de bien vouloir compléter ce questionnaire suivant avant le 3 juillet.**

MERCI pour votre participation et vos éventuels commentaires !

[Plus d'informations ici!](#)

## Fiche pratique du label Pro-Vélo: "le vélo, petite reine du déconfinement"

### A destination des employeurs privés et publics

Le label Employeur Pro-Vélo a été élaboré à l'initiative de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et de la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB), avec la collaboration de l'assureur Allianz, l'entreprise de services vélos Cyclez, et de la société de conseil en mobilité ekodev.

**Il vise à accompagner et valoriser les employeurs qui souhaitent encourager la pratique du vélo par leurs salariés pour les trajets domicile-travail.**

Il met à disposition une fiche pratique à destination des employeurs privés et publics, accessible à ce [lien](#).

## Fréquentation vélo et déconfinement

**3e bulletin: du 11 mai au 14 juin**

**Vélo & Territoires** propose un suivi de l'évolution de la pratique du vélo. Ce 3e bulletin bimensuel, réalisé en lien avec le ministère de la Transition écologique et solidaire, enregistre, **sur période du 11 mai au 14 juin, un nombre de passages de vélos enregistrés supérieur de 85 % à celui d'avant confinement. Comparée à la même période de 2019, la fréquentation progresse également : +27 % de passages.**

[Pour consulter l'intégralité du bulletin, c'est ici!](#)

Pour les collectivités qui ne partagent pas encore leurs données et souhaitent intégrer cette analyse, merci de prendre contact avec Stéphanie MANGIN ([stephanie.mangin@velo-territoires.org](mailto:stephanie.mangin@velo-territoires.org)) impérativement avant le 25 juin prochain.

## A vos agendas: plusieurs dates de webinaires autour du vélo à noter en juin et juillet!

- **Ecovélo** propose un webinaire le **25 juin à 10h30 sur les Vélos en libre-service pour les collectivités.**

Cette webconférence présentera les différentes étapes du montage d'un projet de vélos en libre-service pour une collectivité locale française aux côtés d'intervenants et d'experts.

Pour consulter le programme et s'inscrire au webinaire, [c'est par ici !](#)

- **Le Cerema** organise un **nouveau Webinaire intitulé "Services Vélos et relance: quelles politiques publiques de location et d'aide à l'achat"**.

Il se déroulera le **26 juin de 14h à 16h30**. Pour consulter le programme et s'inscrire au webinaire, c'est par [ici !](#)

- **IdealCO et France Mobilités** proposent les **15, 16 et 17 juillet prochain 3 matinales sur la thématique "Encourager la pratique du vélo"**. Les matinales se réaliseront en webconférence de 10h à 12h avec comme objectif de comprendre les enjeux de la sensibilisation et des changements de comportement, de découvrir des outils pour encourager la remise en selle et apprendre des partages d'expérience.

Le programme est disponible sur [le lien](#).

Il se compose de 3 temps forts (un par matinée) :

le 15 juillet : Pourquoi et comment encourager la pratique du vélo

le 16 juillet : Infrastructure et sensibilisation pour une remise en selle efficace

le 17 juillet : Sensibiliser les publics en fonction de leurs spécificités - Échangeons et partageons

Vous trouverez le détail de chacun des matinales et les inscriptions (gratuites) aux liens suivants:

- le 15 juillet : <https://www.idealco.fr/formation/1ere-matinale-encourager-pratique-velo-11238>

- le 16 juillet : <https://www.idealco.fr/formation/2eme-matinale-encourager-pratique-velo-11265>

- le 17 juillet : <https://www.idealco.fr/formation/3eme-matinale-encourager-pratique-velo-11266>

## L'ECF analyse les mesures vélo post-covid

L'European Cyclists Federation a rendu public le 16 juin dernier un panorama de mesures vélo-post-covid, dans lequel la France figure en bonne place.

[Des indicateurs intéressants à retrouver ici!](#)

## Le Club des villes et territoires cyclables recrute!

Le Club des villes et territoires cyclables recrute un.e chargé.e de mission en CDI.

[Pour consulter la fiche de poste, cliquez ici!](#)

CV et lettre de motivation à transmettre avant le 28 juin prochain.

A vos candidatures!

NE PAS REPONDRE

La lettre du Club des Villes et Territoires Cyclables - 33 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris  
tél 01 56 03 92 14 - fax 01 56 03 92 16 - [info@villes-cyclables.org](mailto:info@villes-cyclables.org)

